

M

DE L'APPELLATION

“FILLEULES DE BORDEAUX”

PAR

J.-A. BRUTAILS

ARCHIVISTE DE LA GIRONDE
JUGE AU TRIBUNAL SUPÉRIEUR D'ANDORRE



Extrait de la *Revue Philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*
6^e année, n^o 8, 1^{er} août 1903.



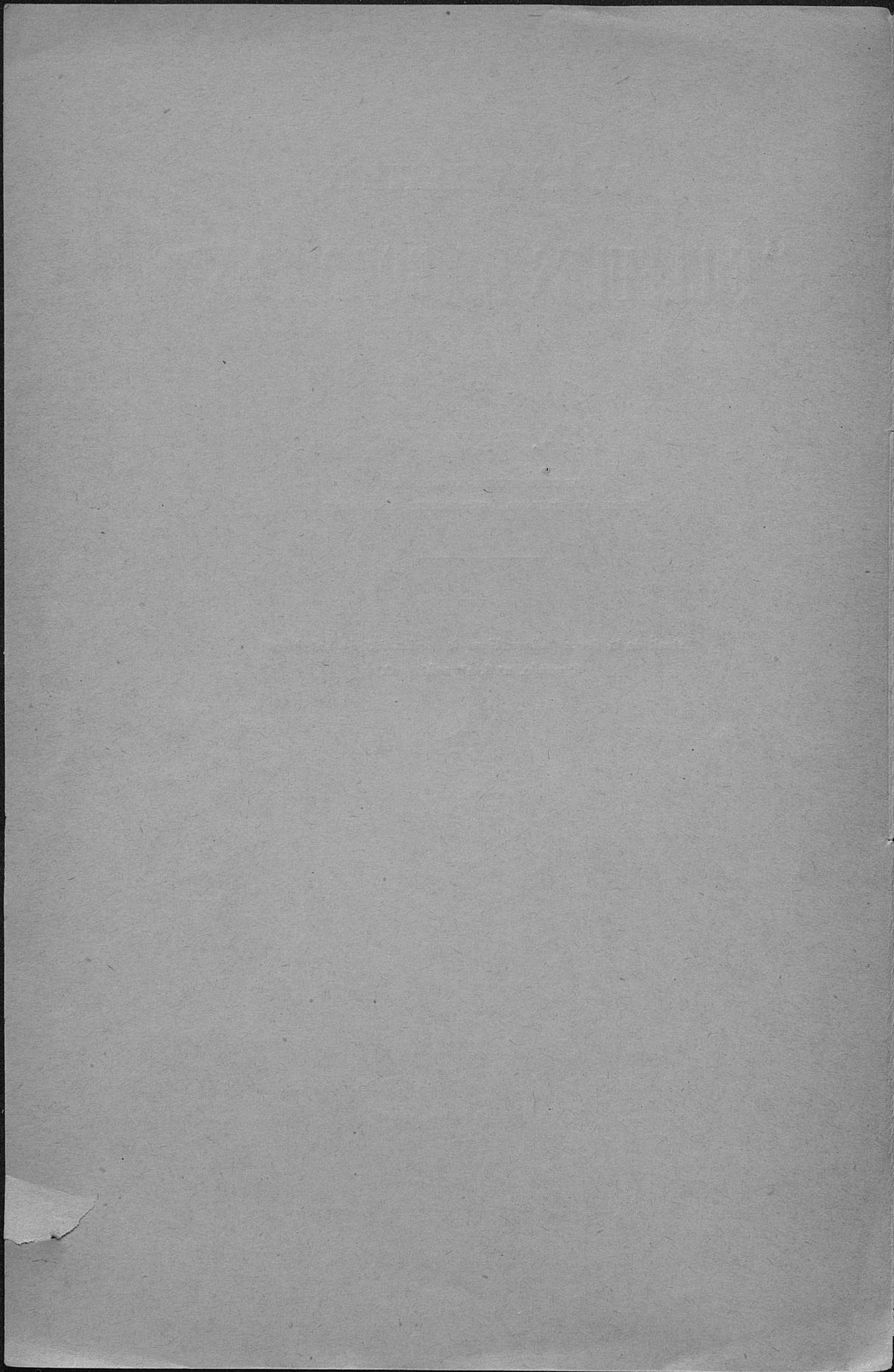
BORDEAUX

IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

9-11, rue Guiraude, 9-11

—
1903





DE L'APPELLATION
« FILLEULES DE BORDEAUX »

DEPARTMENT OF

AGRICULTURE

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE

10889

DE L'APPELLATION
« FILLEULES DE BORDEAUX »



Le programme du dernier Congrès des Sociétés savantes renfermait la question que voici :

Rechercher quelle peut être l'origine officielle, coutumière ou religieuse, de la qualification de « filleules » attribuée aux cités qui entrèrent dans la confédération bordelaise en 1379.



Les quelques lignes qui suivent ont moins pour objet de fournir la réponse demandée que de compléter la question elle-même. L'origine de l'appellation dont il s'agit peut, en effet, n'être ni officielle, ni coutumière ou religieuse.

D'une façon générale, *filleule* désigne un objet plus petit placé à côté d'un objet plus grand et de même nature. Les pinacles entourant la flèche de Saint-Michel de Bordeaux sont dénommées *filloles* dans les comptes gascons de 1486-1497 pour la construction de ce clocher¹. Quelques années plus tard, en 1510, le comptable du chantier de Saint-André de la même ville emploie ce même terme pour désigner les piles d'arcs-boutants réparties comme autant de petits édifices sur les flancs de l'édifice principal : « In pillari seu filhole². »

Dès le XIII^e siècle, Villard de Honnecourt applique cette appellation aux tourelles du clocher de Laon : « Les filloles parties à VIII colonbes³. » Sur quoi, Quicherat fait observer que le mot « était d'un usage général, à en juger par le vocabulaire des habitants de Coutances qui, aujourd'hui encore,

1. Archives de la Gironde, G. 2252.

2. G. 505.

3. Ed. Lassus, pl. XVII; Quicherat, *Mélanges, Moyen-Age*, p. 274.



appellent *fillettes* les petites tours qui font saillie sur les grandes au portail de leur cathédrale ». Et, de fait, Godefroy a recueilli dans son *Glossaire* un certain nombre de textes dans lesquels *fillole* présente la même signification ou une signification approchante. De nos jours, en Andorre, les bornes sont formées d'une grosse pierre, *fita*, accompagnées de deux plus petites, *filloles*.

On le voit, l'expression est courante, et, en ce qui concerne les *filleules* de Bordeaux, elle s'explique suffisamment par des habitudes philologiques, sans qu'il soit utile de supposer pour la solution du problème soit une décision officielle, soit une influence du droit civil ou canonique.

Extrait de la *Revue Philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*
6^e année, n° 8, 1^{er} août 1903.

